

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la culture

**Arrêté du 12 JAN. 2026**

**portant nomination des membres du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps de chef de travaux d'art du ministère de la culture, branche professionnelle présentation et mise en valeur des collections, domaine d'activité végétaux, organisés au titre de l'année 2025**

**La ministre de la culture,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2017- 418 du 27 mars 2017 modifié portant statut particulier du corps des chefs de travaux d'art ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 1995 fixant les branches professionnelles dans lesquelles sont ouverts les concours de recrutement des chefs de travaux d'art du ministère chargé de la culture ;

Vu l'arrêté du 23 septembre 2021 fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves ainsi que la composition du jury des concours de recrutement des chefs de travaux d'art du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externe et interne pour l'accès au corps de chef de travaux d'art du ministère de la culture, branche professionnelle présentation et mise en valeur des collections, domaine d'activité végétaux,

**Arrête :**

**Article 1er**

Madame Marie-Adélaïde NIELEN, conservatrice en cheffe du patrimoine, département du Moyen Âge et de l'Ancien régime, Archives Nationales site de Paris, est désignée en qualité de présidente du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps de chef de travaux d'art du ministère de la culture, branche professionnelle présentation et mise en valeur des collections, domaine d'activité végétaux, organisés au titre de l'année 2025.

Sont nommés membres de ce jury :

Madame Floriane GUIHAIRE, cheffe de travaux d'art, branche professionnelle présentation et mise en valeur des collections, domaine d'activité végétaux, sous-directrice des jardins, direction de l'Architecture, de la Maintenance et des Jardins, Musée du Louvre ;

Monsieur Christopher PEIGNART, chef de travaux d'art contractuel, expert jardins et grands domaines, chef de la cellule jardins, patrimoines végétal et hydraulique, Centre des monuments nationaux ;

Monsieur Christophe THOMAS, chef de travaux d'art, branche professionnelle présentation et mise en valeur des collections, domaine d'activité végétaux, jardinier en chef du domaine de Marly et adjoint au chef de service du domaine de Trianon, direction du patrimoine et des jardins, Château, musée et domaine national de Versailles.

### **Article 2**

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence sera assurée par Monsieur Christophe THOMAS, chef de travaux d'art, branche professionnelle présentation et mise en valeur des collections, domaine d'activité végétaux, jardinier en chef du domaine de Marly et adjoint au chef de service du domaine de Trianon, direction du patrimoine et des jardins, Château, musée et domaine national de Versailles.

### **Article 3**

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **12 JAN. 2026**

La ministre de la culture,  
Pour la ministre et par délégation :  
La sous-directrice du pilotage et de la stratégie



Aude de MARTIN de VIVIES